Image not found or type unknown

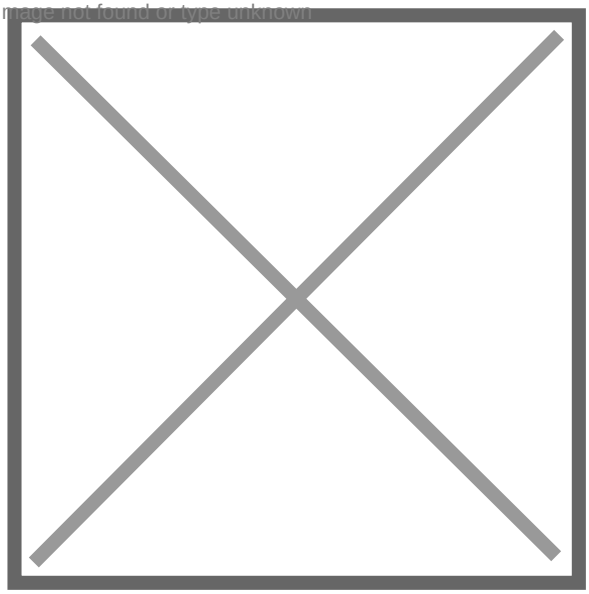

Litige entre mon epouse er son ancien employeur

Par **riggs**, le **28/06/2009** à **16:26**

Bonjour,
mon epouse a ete accuser d'avoir detourner de fonds de son entreprise ,elle a reconnu les faits lors d'une reunion dans un bureau avec son ancien patron (car elle avait deja ete licencie) et son avocat qui ete au telephone mon epouse n'etait pas represente car elle ne savait pas qu'il lui ferait ecrire et signer une lettre comme quoi elle reconnaissait avoir voler cet argent ils sont tomber d'accord sur protocole transactionnel avec une somme d'argent bien precise car des soit disant recherche avait ete effectuees cette somme d'argent a ete verse entierement par mes beaux parents 48 H apres la signature de cet accord je tiens a preciser que mon epouse n'est pas coutumiere du fait et quelle etait en pleine depression a ce moment la car elle subisser beaucoup trop de pression a son travail actuellement elle est en cours de traitement et je lui pris rendez vous chez un psychiatre pour la faire soigner car elle a egalement vider mes comptes et n'a regle aucune facture a ce jour je suis interdit bancaire je suis sur que c'est un moment d'egarement et qu'en la faisant soigne tout s'arrangera je le sait car j'ai 38 ans et je connais mon epouse depuis l'age de 9ans je sais que ce n'est pas une voleuse c'est meme tout le contraire c'est une femme tres simple depuis toujours je vous et detaille ma lettre pour que vous puissiez vous mettre dans le contexte toujours est il que son ancienne entreprise continue a l'appeller en lui disant que s'il trouver autre chose ils porteraient plainte contre elle je pensais q'avec cte accord transactionnel et la somme d'argent reglee cela mettait fin au litige cela tourne au harcelement et ce n'est pas bon pour la sante de mon epouse que puis je faire? pour que cela cesse nous avons payes elle regrette ,elle se fait soigner ,elle a peur de sortir de la maison ai je un recours si cela persiste ont il le droit de nous persecuter malgre l'accord signe merci de m'aider je n'ai que vous comme solution pour l'instant merci de me repondre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés